

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Saint-Félicien

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Louis Lefebvre
Directeur général
Cégep de Saint-Félicien
1105, boul. Hamel, C.P. 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Saint-Félicien de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles dont la création d'un laboratoire en Sciences humaines, les mesures permettant de dispenser des compléments d'information en Soins infirmiers, la modulation du nombre d'étudiants en fonction du nombre de plateaux de formation pratique disponibles en Techniques administratives et le mécanisme de relance systématique des étudiantes et des étudiants qui ne se sont pas réinscrits en 3^e session.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsqu'il aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche